

Reddition de compte PPSAMV du FRR-volet 2 2020-2021

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PPSAMV) FRR-2 (Pacte rural) de la MRC de Montmagny

Pour l'année 2020, l'équipe de développement de la MRC a accueilli deux nouvelles agentes de développement. Ces dernières ont procédé à la mise en place du nouveau programme Fonds régions et ruralité (volet 2) qui remplace le FDT et celles-ci ont procédé à la mise à jour de la PPSAMV. Malgré la mise à jour de la PPSAMV, la vision, les objectifs et la Cible 15-30 sont demeurés les mêmes pour FRR-volet 2 (pacte rural) que dans le FDT. Ceux-ci portent principalement sur 3 axes prioritaires:

- a) L'attraction, l'accueil et la rétention de résidents
- b) L'attraction et l'accueil d'employés et d'emplois (éducation, emplois)
- c) La gouvernance municipale

Pour l'année 2021, la MRC de Montmagny a poursuivi la mise en œuvre du plan d'action de sa Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PPSAMV) qui visent notamment l'atteinte de la VISION de la MRC de Montmagny, la Cible 15-30, et les objectifs priorisés lors de l'élaboration de son PALÉE.

En 2020 et 2021, la totalité des actions réalisées s'inscrit dans les priorités de ce plan d'action, les faits saillants se résument comme suit :

- Au cours de l'année 2020, une attention particulière a été portée à la mise en place du nouveau programme FRR-2 et à l'intégration des nouvelles ressources dans l'équipe de développement des collectivités
- Les effets de la pandémie sur les communautés et sur la hausse des coûts de matériaux ont engendré le ralentissement des activités. Différents projets prévus en 2020 et 2021 ont donc été reportés ultérieurement
- Les élections municipales ont également influencé l'élaboration des différents projets et entraîné des délais dans le montage de certains dossiers à l'automne 2021
- Les agentes de développement ont réalisé une approche par projet afin de soutenir le développement des communautés et des milieux de vie, selon les besoins des municipalités et des promoteurs
- La majorité des activités réalisées par le service de mise en valeur des communautés et d'aménagement du territoire ont principalement porté sur :
 - L'accompagnement de citoyens, de promoteurs, de comités de développement, d'organismes et/ou de municipalités
 - Le développement ou la réalisation de projets, la recherche ou la diffusion d'informations, l'appui à la recherche de financement, la planification stratégique et/ou la réalisation d'actions visant la concertation, le développement de la fierté, la mobilisation, la connaissance du territoire et l'amélioration de la communication
 - Le soutien à la recherche et à la mise en œuvre de projets visant la sauvegarde d'immeubles à caractère patrimonial d'importance

- Le soutien, la collaboration et/ou une participation active pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre de divers projets régionaux, dont le PDZA, les loisirs intermunicipaux et la gouvernance intermunicipale
- Un support continu a également été offert aux promoteurs et/ou aux municipalités pour le dépôt de leurs demandes spécifiques à divers programmes, notamment pour le :
 - Fonds d'accessibilité, Fonds Nouveaux Horizons, Fonds Agri-Esprit
 - Commémoration communautaires et Fonds des Legs et les fêtes soulignant les fondations de municipalités
 - PRIMADA, PSISRPE
 - Diverses demandes à des organismes/fondations spécifiques, entre autres le Conseil du patrimoine religieux et l'URLS
- Un support/accompagnement ponctuel a été également été réalisé, auprès d'entrepreneurs, dans leurs projets pour le démarrage et/ou le développement et/ou le maintien de projet d'entreprises dans divers secteurs d'activités économiques tel que le tourisme, les services de proximité, le développement agroalimentaire, notamment. De plus, un soutien a également été offert aux coopératives du territoire.

Les investissements en 2020 :

- 5 projets (3 projets locaux et 2 projets régionaux)
- Une aide financière de 213 624,50\$ pour la réalisation de ces 5 projets (liste 2020 jointe)
- Lorsque complétés, ces 5 projets généreront des investissements prévus totalisant 2 011 640,78\$

Les investissements en 2021:

- 14 projets (8 projets locaux et 6 projets régionaux)
- Une aide financière de 397 392.09 \$ pour la réalisation de ces 14 projets (liste 2021 jointe)
- Lorsque complétés, ces 14 projets généreront des investissements prévus totalisant 556 248,86\$

Les projets soutenus en 2020 et 2021, au niveau local et régional, touchent principalement les secteurs suivants:

- Le développement local, l'attraction de nouveaux résidents ainsi que le développement et/ou le maintien de services de proximité, dont un service de garde temporaire
- Le soutien pour l'amélioration des activités de plein air et des activités de vulgarisation scientifique
- Le soutien de projets touristiques, par exemple pour le développement de service d'hébergement dans le Parc des Appalaches, le développement d'un circuit de maison patrimonial à L'Isle-aux-Grues et le soutien pour des activités touristiques à vélo
- L'embellissement de cœur villageois, l'amélioration de la qualité de vie, le patrimoine et la culture

Rapport préparé par Emmanuelle Leblanc, Agente de développement territorial / MRC de Montmagny
Mars 2022

